

M. Nielsen: Permettez que je fasse un pronostic éclairé pour la gouverne du député. Lorsque le député de Northumberland-Miramichi a participé semble-t-il au débat, il a parlé de phoques savants. J'aimerais lui rappeler monsieur l'Orateur, que ce sont ses semblables qui jouent à ce petit jeu. Des phoques savants c'est ce qu'ils sont, car rien d'indépendant ni d'original ne voit le jour chez les ministériels quelle que soit l'importance de la question pour le Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Le député d'en face applaudit. Qu'il me permette de lui rappeler ce que son chef, le premier ministre, a dit des libéraux de l'arrière ban du temps où il ne siégeait pas à la Chambre. Il a qualifié les députés comme celui de Northumberland-Miramichi d'ânes qu'on avait dressés pour voir à quelle vitesse ils pourraient arriver à l'auge. C'est une paraphrase mais elle dit bien ce qu'il a dit.

Une voix: Il n'a jamais dit cela.

M. Nielsen: Si, pas depuis qu'il est devenu premier ministre mais du temps où il était membre du NPD.

Une voix: C'était avant qu'il ne voie la lumière.

M. Nielsen: Je me demande quelle lumière aveugle nos vis-à-vis et les empêche de voir l'attitude que ce Parlement devrait naturellement adopter sur cette question.

Parlons du ministre des Transports (M. Lang), ancien ministre de la Justice mais aussi doyen de la faculté de droit de Saskatoon en Saskatchewan.

Une voix: Cela vous ennuie?

M. Nielsen: Pas du tout. Mais ce qui me chagrine, c'est que les étudiants inscrits à la faculté pour apprendre les principes fondamentaux du droit ont subi l'influence de la pensée pernicieuse du ministre.

Je me souviens d'un jour où nous avons étudié un règlement dont l'un des articles stipulait que des paiements «devront» être versés aux céréaliculteurs à une date précise. Le ministre des Transports avait alors affirmé—sincèrement je crois—qu'il fallait donner au mot «devront» le sens du mot «peut-être». C'est exactement ce qui est arrivé. Le gouvernement a retardé les paiements aux céréaliculteurs même s'il était dit implicitement dans la loi qu'ils devraient être effectués.

Je me souviens qu'en février 1968, si je ne me trompe, l'actuel premier ministre avait prétendu à la Chambre après que le gouvernement s'était fait battre par deux voix sur un bill d'affectation de crédits, qu'il ne s'agissait pas là d'un vote de non-confiance et qu'il était tout à fait légitime que le gouvernement reste en place. Lui aussi a été professeur de droit à une université réputée de Montréal. Ce n'est pas étonnant alors que nous accusions nos vis-à-vis de ne pas comprendre cette institution. En effet, ils s'accrochent au pouvoir et aux Canadiens comme une sangsue, à n'importe quel prix.

Une voix: Et qu'en disent les Canadiens, Erik?

M. Nielsen: Je pense que les Canadiens en ont marre. L'honorable vis-à-vis me rappelle Bryce Mackasey. J'ai oublié quelles circonscriptions il a successivement représentées. Verdun à un certain moment et récemment il a fait une tentative à Ottawa-Centre. Il a toujours essayé de projeter l'image de celui qui s'en va travailler avec sa gamelle. Le

Privilège—M. Lawrence

député de Northumberland-Miramichi s'imagine qu'il est le seul parmi nous à comprendre ce qu'il appelle l'homme de la rue. Eh bien je peux lui dire qu'il y en a d'autres ici, et de tous les côtés, qui connaissent aussi bien les prolétaires que lui. Il me demande ce que pensent les Canadiens. Je suppose qu'ils pensent que nos vis-à-vis sont en train de porter atteinte aux droits du Parlement. Si on laissait les mains libres au président du Conseil privé, il aurait recours au baillon. Si on laissait aussi les mains libres au ministre des Transports il aurait également recours au baillon et tout le monde le sait fort bien.

Une voix: Les gens semblent pourtant satisfaits dans ma circonscription.

M. Nielsen: J'ai vécu pendant pas mal de temps dans la province du député.

Une voix: On ne le dirait pas.

M. Nielsen: Je regrette qu'on ne le remarque pas. J'ai fait mes études universitaires dans la province voisine de celle du député et j'ai vécu dans cette partie du Canada pendant six ans.

Une voix: Vous feriez mieux de retourner aux études pour rafraîchir vos connaissances.

M. Nielsen: Je me demande si le député s'est jamais rendu dans le Yukon. Je lui signalerai en passant que j'ai résidé de façon permanente dans chaque province et territoire de notre pays et je ne pense pas qu'il soit en mesure de dire qu'il a fait la même chose. Compte tenu de mon expérience, je crois être aussi au courant que lui des sentiments qu'éprouvent les Canadiens.

Les Canadiens vont retirer de ce débat et du traitement dont cette question a fait l'objet l'impression que le gouvernement par le biais du solliciteur général est en train d'induire en erreur des députés de la Chambre. Le ministre des Transports voudrait que le débat soit maintenant clos. Il a déclaré que quant à lui le débat était clos et qu'il s'agissait en fait d'une manœuvre politique. J'ai déjà donné aux députés l'exemple de l'affaire de l'écoute électronique. Il me semble que si les ministériels votent contre cette motion...

Une voix: Ce que nous ferons.

M. Nielsen: Le député dit qu'ils le feront. Savez-vous quelle réflexion cela me fait venir à l'esprit. C'est un peu comme si quel'un disait «ma décision est prise, ne cherchez pas à m'embarrasser avec la vérité». Les députés qui siègent en face ne veulent pas entendre la vérité car elle les embarrasse. Voilà encore un autre exemple de leur mépris total à l'égard de l'institution que nous servons ainsi qu'une démonstration de la très faible estime dans laquelle ils tiennent notre système parlementaire, situation qui a d'ailleurs fait l'objet d'un débat mardi dernier.

● (2042)

Je suis vraiment déçu. J'écoute les discours du président du Conseil privé depuis plusieurs années. Ordinairement, j'apprécie vivement sa participation aux débats relatifs à la procédure. Cependant, chaque fois qu'il a ouvert la bouche hier, c'était avec l'intention d'imposer une autre contrainte aux députés, pour tâcher de les mieux réduire au silence.